

Dossier Approches urbaines insolites★

La ville des défenseurs de la nature : vers une réconciliation ?

Joëlle Salomon Cavin¹, Jean Ruegg², Catherine Carron³

^a Géographe, Institut des politiques territoriales et d'environnement humain (IPTEH), Université de Lausanne, Amphipôle, quartier Sorge, 1015 Lausanne, Suisse

^b Professeur, Institut des politiques territoriales et d'environnement humain (IPTEH), Université de Lausanne, Amphipôle, quartier Sorge, 1015 Lausanne, Suisse

^c Anthropologue, Institut des politiques territoriales et d'environnement humain (IPTEH), Université de Lausanne, Amphipôle, quartier Sorge, 1015 Lausanne, Suisse

Mots-clés :

représentations antiurbaines ; rapports ville-nature ; organisations environnementales ; Suisse ; Grande-Bretagne

Résumé – La ville n'est pas le terrain de jeu habituel des défenseurs de la nature. Pourtant, depuis quelques années, on constate que des organisations environnementales investissent progressivement le milieu bâti. Cette évolution est inextricablement liée à une mutation de leurs représentations de la ville et des rapports ville-nature. L'image de la ville était traditionnellement très négative : défendre la nature, c'était s'opposer à la ville. Sans disparaître, cette image entre aujourd'hui en concurrence avec d'autres représentations où ville et nature ne s'opposent plus forcément. Leur rapport est d'ordre dialectique plutôt qu'antagonique. La nature est aussi en ville, et la ville peut être utile à la nature. Cette nouvelle posture favorable à la ville est cependant source de conflits liés à la définition de l'objet désormais digne de protection.

Keywords:

anti-urban representations; city-nature relations; environmental groups; Switzerland; Great-Britain

Abstract – **Cities and environmentalism: towards reconciliation?** Cities are not a common playground for people or associations dedicated to nature protection. In recent years, however, they have seemed to better consider the built environment in their objectives and actions. Pro Natura in Switzerland and the Campaign to Protect Rural England in the UK are examples of this new approach. Mainly based on the analysis of the Swiss organisation's publications, this article focuses on the evolution of images associated with city-nature relations. The main hypothesis maintains that new urban strategies developed by environmentalists are linked to changes in their representation of city-nature relations. Traditionally, cities were seen as a threat to nature. Not only urban sprawl but also morality or aesthetic criteria were usually mobilised to support this claim. This antagonistic vision tends to turn into a dialectic one. First, it appears that nature can be embedded into the urban realm. Fauna and flora in cities are not just barely surviving relicts. They deserve an interest for their own sake, which can even justify issues linked to their preservation. Furthermore, it seems that nature within the urban realm contributes to city liveability. Secondly, one may claim that urban development and nature protection are deeply interrelated. Urban planning is a necessary condition for environmental protection. Compact cities, eco-friendly housing development and redevelopment sites are designated as proper places to live in while single dwelling settlements are denounced because of their contribution to urban sprawl. This article shows, however, that this new trend does not develop without tension. Anti-urban representations have not vanished. Rather, they are constantly being re-articulated by environmental groups, especially when it comes to defining the nature they would like to protect.

Auteur correspondant : J. Salomon Cavin, joelle.salomoncavin@unil.ch

* Cf. dans ce numéro l'article introductif de N. Mathieu *et al.* « Pour de nouvelles approches vers des villes durables. Introduction ».

Introduction

Actrices traditionnelles des milieux naturels situés, si possible, à l'écart des zones largement bâties, les associations environnementales développent ces dernières années de plus en plus de stratégies qui concernent les zones urbanisées. En Grande-Bretagne, l'association Campaign to Protect Rural England¹ (CPRE) a ainsi lancé depuis le milieu des années 1990 une politique qui vise à rendre les centres urbains plus attractifs. Cette attitude est manifeste dans une publication comme *Going to Town*, éditée en 1998 (cf. Salomon Cavin, 2006). De même, le WWF et l'organisation anglaise BioRegional assurent depuis quelques années la promotion de quartiers durables (type BedZed en Grande-Bretagne), ou même de villes nouvelles durables (Masdar City à Abou Dhabi), à travers leur campagne *One Planet Living*. En Suisse, l'association Pro Natura, surtout connue en tant que principal responsable de la gestion et de l'entretien des réserves naturelles du pays, a développé depuis 2005 une stratégie pour les milieux bâtis (Pro Natura, 2005).

Pour tenter de comprendre les raisons qui conduisent ces associations environnementales à investir la ville et à formuler des stratégies urbaines, cet article s'intéresse au contexte idéal de leur élaboration. L'hypothèse est que cette « entrée en ville » des protecteurs de la nature est révélatrice d'une mutation des représentations de la ville et de son rapport avec la nature.

Les données présentées ici proviennent de deux études financées par le Fonds national suisse (FNS) de la recherche scientifique. La première a porté sur les idéologies antiurbaines en Grande-Bretagne. Elle cherchait plus spécifiquement à analyser les discours et les pratiques de la CPRE². La seconde³ a interrogé la capacité des stratégies territoriales intégrant milieux bâtis et non bâtis, à l'instar de celles que mènent actuellement les associations environnementales, à limiter l'étalement urbain (Ruegg et Salomon Cavin, 2007). L'étude de cas a concerné principalement l'association Pro Natura et, dans une moindre mesure, le WWF Suisse. Elle a permis de prolonger également l'étude de cas de la CPRE. Les lignes qui suivent sont principalement fondées sur cette seconde étude. Elles développent en particulier les résultats de l'analyse du discours de Pro Natura.

¹ Jusqu'en 2003, cette association, née en décembre 1926, portait le nom de Council for the Preservation of Rural England.

² « Idéologies anti-urbaines et aménagement du territoire : exploration du cas britannique et analyse comparée Suisse-Grande-Bretagne » : recherche financée en 2003-2004 par le FNS, subside PBEL₁-103161 en faveur de Joëlle Salomon Cavin (20 mois).

³ « La préservation du sol dans un espace de plus en plus urbanisé : vers des stratégies intégratives ? » : recherche financée en 2007-2008 par le FNS, subside 100013-116224 en faveur de Jean Ruegg et Joëlle Salomon Cavin. Recherche menée en collaboration avec Catherine Carron (18 mois).

Cet article et les recherches qui l'inspirent se situent également dans la continuité d'une posture générale de recherche qui tente de montrer l'importance des représentations antiurbaines dans l'imaginaire occidental et ses conséquences sur les pratiques territoriales. Dans *La Ville, mal-aimée* (Salomon Cavin, 2005), nous avons ainsi mis en lumière l'importance des idéologies antiurbaines dans la genèse de la pensée aménagiste en Suisse dans les années 1940 et ses conséquences sur la mise en œuvre de cette pratique à partir des années 1950. La condamnation urbaine et la peur de « l'invasion du pays par les villes » a été l'une des principales justifications avancées pour amorcer la création d'une politique d'aménagement du territoire en Suisse. Cette condamnation a finalement abouti à la mise en place d'un aménagement du territoire au niveau national qui, faute de disposer de réels moyens pour réguler les villes, tend à les exclure de sa réflexion⁴. Dans le paradigme aménageur triomphant des années 1960 (Gerosa *et al.*, 1988), la ville est simplement traitée comme n'importe quelle autre commune. Elle se distingue seulement par sa taille et ses fonctions. Ce déni urbain ne disparaîtra qu'à partir des années 1990, période qui correspond en Suisse, mais aussi en Grande-Bretagne et sans doute en France (Genestier, à paraître), à l'émergence d'une tendance plus urbanophile. Comme nous le verrons dans cet article, ce contexte général propice à la ville, qui pourrait bien signifier un changement de paradigme, est également décelable chez les protecteurs de l'environnement.

Enfin, ce travail sur la ville des défenseurs de la nature participe à la définition d'une posture de recherche qui vise à étudier « la ville vue du dehors », dans le sens où sont interrogés les discours et les pratiques d'acteurs qui ne s'intéressent pas directement à la ville. L'intérêt de cette approche en miroir est de comprendre en quoi l'intégration urbaine modifie ce regard extérieur (ses représentations, ses modes d'action). Elle a également pour objectif de comprendre en quoi la ville et ses pratiques en sont, en retour, modifiées.

L'analyse des représentations de la ville, dont la synthèse est présentée ici, s'appuie principalement sur un corpus composé de textes (publications historiques et actuelles des associations) et de comptes rendus d'entretiens⁵. Les investigations les plus poussées ont concerné Pro Natura. La principale source écrite mobilisée a été

⁴ La politique d'aménagement du territoire en Suisse est une bonne illustration du fédéralisme de subsidiarité. La Confédération, les cantons et les communes ont chacun des compétences et des prérogatives. Dire que la Confédération n'a pas les moyens de réguler les villes signifie qu'elle les considère comme n'importe quelle commune. La ville est alors essentiellement « gérée » à l'échelon communal et, mais surtout dans les cantons urbains, au niveau cantonal.

⁵ Vingt-neuf personnes ont été interrogées, dont seize représentants de Pro Natura, quatre collaborateurs du WWF et huit de la CPRE.

l'ensemble des articles publiés dans *Pro Natura Magazine*⁶ entre 1935 et 2008. C'est elle qui fournit le matériau de base présenté dans les lignes qui suivent. L'étude systématique des textes publiés dans cette revue permet de repérer, sur une période relativement longue, la teneur des discours sur la ville et leur évolution. Nous avons parcouru l'ensemble de ces publications et extrait les passages les plus significatifs. Cette analyse des sources écrites a été complétée par une enquête auprès des acteurs représentatifs de cette association. Ajoutons que les résultats de la recherche sur les stratégies intégratives ont également été présentés et discutés en septembre 2008, lors d'un *workshop* auquel ont été invités des représentants des milieux de la protection de l'environnement, des professionnels de l'aménagement du territoire et des chercheurs.

La ville, mal-aimée des défenseurs de la nature

L'image de la ville est traditionnellement très négative chez les défenseurs de la nature. Cette hostilité se décline en trois griefs principaux.

La ville, en se développant, détruit la nature

Le grief premier des défenseurs de la nature à l'encontre de la ville concerne le processus d'étalement urbain et la menace constante que son emprise croissante fait peser sur le paysage. La crainte est de voir la Suisse se couvrir de grandes villes, à l'image de ce qui s'est produit dans les grandes nations industrielles : « Dans cent ans d'ici, notre plateau suisse aura passé de l'état de région agricole et campagnarde à celui d'un vaste paysage citadin, comparable dans son aspect et dans sa densité à des paysages industriels tels que la Ruhr ou certaines grosses agglomérations anglaises. » (*Pro Natura Magazine*, novembre 1954, p. 116.)

De manière très évocatrice, dans les publications de la CPRE, le processus d'étalement urbain est comparé à une bête féroce qui dévore le paysage. En 1928, l'un des leaders du mouvement, Clough Williams-Ellis, publie un pamphlet intitulé *England and the Octopus*, suivi en 1937 d'un recueil de textes intitulé *Britain and the Beast* (Williams-Ellis, 1928 et 1937).

La peur de l'invasion du pays par l'urbanisation est une constante dans les discours de *Pro Natura*

⁶ *Pro Natura Magazine* paraît cinq fois par année. Il est distribué gratuitement à tous les membres de l'association. Cette revue vise à communiquer les lignes directrices de l'association centrale ainsi que les projets menés localement par les sections cantonales. Elle représente également la voix des membres de l'association, qui, sous la forme de lettres de lecteurs, peuvent exposer librement leur opinion.

et de la CPRE. En 2004, les méfaits de la pieuvre urbaine continuent ainsi d'être dénoncés : « Apparemment, personne n'est en mesure d'empêcher la transformation du Plateau suisse en une gigantesque agglomération urbaine poussant progressivement ses tentacules jusqu'aux rives des lacs, jusqu'aux collines et aux vallées. » (*Pro Natura Magazine*, octobre 2004, p. 16.)

Ce type d'argument est parfois associé à d'autres thèses, malthusiennes, qui reviennent à faire de la démographie un enjeu de la croissance urbaine. Pour juguler l'extension de la ville et protéger la nature, limiter la population apparaît comme une des mesures à entreprendre de manière prioritaire. En ce sens, l'immigration est fortement condamnée car elle s'impose, aux yeux de cette organisation, comme une véritable menace à la préservation du paysage :

« Notre population non seulement augmente artificiellement de manière toujours plus rapide, mais sa structure change de manière décisive au point de vue de la formation, de la confession, de l'origine et – avant tout – au point de vue de l'intérêt pour nos institutions et nos traditions. Peut-on attendre des immigrés compréhension et engagement pour notre patrie, pour ses beautés naturelles, pour sa faune et sa flore ? » (*Pro Natura Magazine*, août 1969, p. 102.)

L'argument démographique est à ce point récurrent que les rédacteurs du magazine de *Pro Natura* ont récemment publié un texte pour informer leurs membres que l'association ne souhaitait pas s'immiscer dans le débat politique sur l'immigration (*Pro Natura Magazine*, janvier 2005, p. 5).

La ville est malsaine

La critique à l'égard de la ville n'est pas uniquement liée à son impact destructeur sur la nature. L'urbanisation entraînerait également le déclin physique et moral des habitants, dont le contact avec la nature a été interrompu :

« Avec l'industrie qui s'implante un peu partout, le montagnard est en contact étroit avec les mauvais éléments qui viennent des villes ; sa mentalité change, son genre de vie se modifie, sans vouloir dire qu'il soit plus heureux. Il déserte les alpages, il travaille sur les chantiers, dans les usines et très souvent il décline moralement. Hélas ! Toute médaille a son revers. » (*Pro Natura Magazine*, avril 1937, p. 25.)

Ce passage mobilise des arguments antiurbains que l'on retrouve avec une continuité remarquable depuis le XVIII^e siècle en Suisse⁷. Cette dégénérescence physique

⁷ Le poème *Die Alpen* d'Albrecht von Haller (1732) est, par exemple, bâti sur la même opposition entre un peuple de la montagne vigoureux et vertueux, qui vit au rythme des saisons, et des citadins corrompus qui habitent une ville industrielle malsaine. Les vices de la ville : vanité, corruption, lubricité, alcoolisme, paresse et également pollution, sont tour à tour évoqués à dessein de mieux faire ressortir la pureté de la vie dans la nature alpine (cf. Haller, 1995).

et morale du citoyen sera également l'un des leitmotivs des idéologies antiurbaines développées par des mouvements conservateurs dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale (Marchand et Salomon Cavin, 2007).

Face à des pathologies développées au contact de la ville, la nature, que l'on peut trouver préservée dans les parcs naturels, apparaît comme un remède pour le citoyen.

« Le rôle du Parc national de Caroux, à l'instar de celui de nombreux parcs étrangers, sera de permettre aux habitants des centres urbains régionaux et extrarégionaux, intoxiqués physiquement et moralement par les conditions de vie dans lesquelles ils évoluent, de régénérer leur sang appauvri et leurs nerfs fatigués, au contact d'un milieu sain, tranquille et reposant. » (*Pro Natura Magazine*, août 1966, p. 106.)

La ville est laide

Le dernier grief se réfère à un jugement esthétique. La ville s'associe aux idées de laideur et de banalité, tandis que le paysage rural, ou plus généralement la nature, représente la beauté et l'harmonie. L'accusation portée à la ville s'accompagne d'une certaine nostalgie de l'époque rurale, fortement idéalisée : « Les structures carrées et grisâtres des cubes de béton ont remplacé les courbes élancées et verdoyantes de la nature. » (*Pro Natura Magazine*, novembre 1995, p. 4.) ; « Une vieille ferme avec sa grange et son écurie est le siège d'une grande communauté vivante. Les immeubles modernes sont trop souvent des cubes monotones avec des abords uniformes et ennuyeux. » (*Pro Natura Magazine*, novembre 1982, p. 13.)

Ces trois griefs principaux démontrent que les défenseurs de la nature mobilisent des registres aussi bien matérialistes (destruction concrète de la nature par l'avancée urbaine), moraux qu'esthétiques pour condamner la ville. Toutefois, ces registres, de même que les arguments utilisés, ne semblent en rien spécifiques aux discours des organisations environnementales, qui puisent en l'occurrence dans un stock d'images antiurbaines consubstantielles à la construction de l'imaginaire géographique européen (Salomon Cavin, 2005).

Une séparation idéale entre homme et nature

La condamnation de la ville chez les défenseurs de la nature n'est pas dissociable de l'idée que la « véritable » nature serait celle qui échappe au façonnement humain. Cette représentation correspond au modèle d'une nature sauvage, inviolée, nullement touchée par l'empreinte humaine : « La nature, c'est la forêt, mais vierge, c'est la rivière, mais non canalisée, la tourbière, mais non exploitée ; c'est la montagne sans téléphérique, le ciel sans fumée ; c'est le lac, celui des perchettes et non du mésoscaphe. » (*Pro Natura Magazine*, juin 1965 p. 79.)

On retrouve cette conception idéale de la nature dans la définition du parc naturel, conçu comme un sanctuaire qui doit être préservé au maximum de toute atteinte anthropique. Le Parc national des Grisons, créé en 1913 à l'instigation de Pro Natura⁸, a ainsi été originellement conçu comme la soustraction d'un morceau de nature à l'influence humaine⁹ :

« Au Parc national, la nature est affranchie du contrôle de l'homme. Le but essentiel du Parc national suisse est la protection absolue, sans restrictions aucunes, de tous les animaux, de toute la végétation, ainsi que du sol lui-même, et cette protection ne pouvait être obtenue d'une façon complète et profitable qu'en soustrayant le territoire du Parc à toute influence humaine, quelle qu'elle soit. Plus d'agriculteurs, plus de forestiers, plus de troupeaux, plus de chasseurs. La nature livrée à elle-même dans sa puissante sauvagerie, seule maîtresse de ses destinées, ayant repris ses droits et son indépendance comme aux temps qui avaient précédé la domination de l'homme : tel est le programme qui a régi le développement naturel au Parc national depuis sa fondation. » (*Pro Natura Magazine*, juin 1937, p. 33.)

Le parc naturel est l'une des applications territoriales de cette conception antagonique du rapport homme-nature. Cette dernière peut également être identifiée comme l'un des fondements philosophiques du zonage. C'est l'interprétation que proposent en tout cas Lowe et Murdoch (2003) à l'issue de leurs recherches sur l'origine de la protection des zones rurales en Angleterre. Ils ont ainsi montré que l'émergence du zonage en Angleterre, qui a essentiellement permis la séparation entre zones urbaines et zones rurales, correspond à l'application territoriale d'une séparation idéale entre société et nature, d'une part, et entre ville et nature, d'autre part. La CPRE a particulièrement milité en faveur de l'instauration de ce zonage¹⁰.

Les deux temps de la réconciliation

Dès la fin des années 1960, s'exprime clairement une remise en cause de cet idéal de séparation. L'association se range peu à peu derrière l'idée que le contact avec la nature s'assimile à un besoin vital pour l'homme. Par

⁸ Appelée à l'époque Ligue suisse pour la protection de la nature.

⁹ Depuis ce geste inaugural, de nombreux autres parcs ont été créés en Suisse. Le mode d'action principal de Pro Natura est l'achat des terrains qu'elle souhaite voir protéger. C'est la seule organisation de ce type en Suisse qui possède et entretient des réserves naturelles sur une grande échelle (à l'instar du National Trust en Grande-Bretagne). À tel point que Pro Natura est devenue un des plus importants propriétaires fonciers du pays. Fin 2004, elle possédait 75 km² de terrain, soit 0,17 % du territoire national (Hapka, 2005).

¹⁰ Cette séparation est instituée par le *Town and Country Planning Act* de 1947, qui définit les zones rurales et les zones urbaines.

ailleurs, elle craint qu'en excluant l'homme des réserves naturelles, elle n'encourage les destructions ou provoque un désintérêt pour la préservation de la nature :

« Protéger la nature pour elle-même, c'est créer de nouveaux interdits, c'est forger des contraintes nouvelles, c'est refuser le verre d'eau à qui est assoiffé. La réserve naturelle ne doit pas être un complexe d'interdictions supplémentaires, mais un coin de pays conservé vierge pour répondre aux aspirations de tous. Et c'est dans la mesure où le privilège qu'il représente sera privilège de chacun que chacun aussi le respectera (au moins, nous osons l'espérer!). Protéger la nature, à notre époque, c'est d'abord étancher la grande soif collective. Si le statut de réserve lui ferme l'accès du jardin défendu, ou bien il violera délibérément l'interdiction ou bien il se désintéressera de la « nature protégée » et deviendra hostile au principe même. » (*Pro Natura Magazine*, août 1969, p. 106.)

Nous situons les années 1980 comme moment-clé où s'amorce chez Pro Natura une mutation du discours sur la ville et le passage d'une vision antagonique à une approche plus dialectique du rapport ville-nature. Cette mutation ne correspond pas à une rupture, mais plutôt à un glissement et à une diversification du discours. Progressivement, et à partir de ce moment-là, de plus en plus d'articles publiés par l'association signalent que ville et nature ne s'opposent plus forcément. Leurs destins sont même inextricablement liés. On peut distinguer schématiquement deux étapes qui vont sceller cette réconciliation.

La ville est faite de nature

La première étape de cette réconciliation est la reconnaissance de la présence d'une nature digne d'intérêt dans les villes. Jusque-là, en effet, la ville était un milieu « contre nature » uniquement, où cette dernière ne faisait que survivre entre béton et bitume. Désormais, la nature peut se trouver en ville, et même s'y trouver à son aise. Ainsi, la faune et la flore urbaines doivent être reconnues, recensées et protégées. Cette part accordée à la nature dans la ville chez Pro Natura correspondrait à une période où les études scientifiques de la faune et la flore urbaines commencent à se développer¹¹.

« Les villes constituent un refuge pour un grand nombre d'espèces d'animaux et de plantes qui ont tendance à disparaître des paysages cultivés. Des enquêtes au sein de diverses villes d'Europe centrale démontrent que la multiplicité des espèces dans les villes peut être extraordinairement élevée, et ce dans un espace restreint. C'est pourquoi, dans le cadre de la protection des espèces, le caractère de refuge des villes est un aspect qui est en général sous-estimé. Un assez grand nombre d'espèces de plantes, mais aussi d'animaux, se rencontrent presque exclusivement dans des

espaces vitaux citadins. Ces zones de biotopes se font rares depuis peu et sont menacées. La protection de la nature doit donc se préoccuper désormais plus à fond et plus systématiquement des possibilités de protection des espaces vitaux urbains. Le potentiel biologique des villes mérite d'être publié sur la base d'inventaires sérieux. La protection des espèces et de leurs biotopes reste sans effets, même en ville, s'il n'existe pas d'inventaires. » (*Pro Natura Magazine*, décembre 1986, p. 9.)

Mais, et ce complément est aussi à mettre en exergue, nous observons que, parallèlement à la découverte des qualités de la nature en ville, la nature hors la ville peut également faire l'objet de critiques. La présence de la faune et de la flore en ville est très souvent décrite par opposition à la pauvreté, en termes de biodiversité, dont témoignent les aires agricoles vouées à l'agriculture intensive (*Pro Natura Magazine*, mars 1995, p. 7).

Ainsi, le rural ou la campagne, longtemps perçus comme lieux de la vraie nature, ne peuvent plus être considérés comme territoires préservés, l'agriculture intensive participant de façon évidente à des processus transformant, voire menaçant, la nature.

À nouveau, nous avons constaté une évolution similaire des représentations du rapport ville-campagne au sein de la CPRE (Salomon Cavin, 2006). Avec l'introduction des préoccupations environnementales dans les années 1970, la question de l'agriculture et des sols pollués participe à la remise en cause de l'opposition traditionnelle entre ville et nature, d'une part, et entre ville et campagne, d'autre part. La nature rurale tend à descendre du piédestal où la maintenait un point de vue purement esthétisant. De beaux paysages peuvent être pollués. À l'inverse, la ville n'apparaît plus uniquement comme un agresseur pour la nature puisque celle-ci peut s'y épanouir, au moins dans une certaine mesure.

Enfin, au-delà de la reconnaissance de la présence de la nature en ville, on reconnaît que celle-ci « fait la ville » et qu'elle est un élément primordial à la qualité de la vie urbaine (*Pro Natura Magazine*, novembre 1982, p. 5).

La ville protège la nature

La seconde étape débute chez Pro Natura dans le courant des années 2000. C'est l'idée que la protection de la nature passe par un développement harmonieux des villes, parce que la nature hors la ville sera d'autant moins altérée que les conditions de vie en ville seront satisfaisantes et que la population aura envie d'y vivre. Dans une publication récente, la stratégie de Pro Natura propose ainsi que « l'attractivité de l'habitat urbain soit rehaussée afin de limiter la pression sur les ceintures vertes » (Pro Natura, 2005, p. 3). La responsabilité des protecteurs de la nature serait donc aussi d'assurer la protection et l'amélioration de la nature dans les zones bâties, et ainsi de promouvoir la qualité de la vie en ville.

¹¹ Plusieurs membres de Pro Natura ont souligné cette idée lors des entretiens.

Tableau. Typologie figurative des représentations et des pratiques de la ville par les défenseurs de la nature (élaborée sur la base de l'analyse d'articles parus dans *Pro Natura Magazine*).

Figure type	Rapport ville-nature	Représentations de la ville depuis la nature	Stratégies territoriales de protection
La ville est contre nature	Antagonique	Hostile	Séparation Sanctuarisation de la nature
La ville est faite de nature	Dialectique	Accueillante	Protection et amélioration de la nature en ville
La ville protège la nature	Dialectique	Nécessaire	Mieux aménager la ville

Cette ultime étape est essentielle. La prise en compte de la ville s'impose en effet comme un moyen, parmi d'autres, pour parvenir à l'objectif premier des défenseurs de la nature, qui est, nous le rappelons, de protéger l'environnement en danger. Mais, dans ce cheminement, une réorientation majeure est intervenue. Désormais, les destins de la ville et de la nature sont liés. La protection de cette dernière ne peut se faire sans considération pour l'autre. La ville n'endosse plus automatiquement le rôle d'agresseur et s'impose peu à peu comme un acteur important pour la préservation du paysage.

Dans ce cadre, vivre en ville n'est plus du tout considéré comme allant à l'encontre de la « nature humaine ». Au contraire, ce choix de vie est valorisé. Vivre en ville apparaît comme une alternative à la maison individuelle et comme un moyen de limiter le mitage du paysage. Le mode de vie urbain devient une solution écologique au problème de la consommation du sol et à la destruction des paysages.

Il ne s'agit toutefois pas, pour Pro Natura, de défendre n'importe quel type de ville. L'espace construit ne doit pas subir une densification trop poussée ; la ville doit rester agréable pour ses habitants :

« Logement durable : l'appartement en ville. Vivre en ville, un choix écologique. [...] Et pour que la densification urbaine ne débouche pas inéluctablement sur des immeubles cages à lapin, la ville doit offrir toutes les garanties d'un espace accueillant et viable : services publics de proximité, habitations agréables et zones de détente. [...] La ville, ce n'est pas la campagne. C'est autre chose, une manière différente d'habiter. » (*Pro Natura Magazine*, mars 2008, p. 3.)

Bien qu'exprimée de manière différente, cette évolution est un trait commun des stratégies développées par Pro Natura et la CPRE. Chez cette dernière, à partir des années 1990, la ville n'est plus désignée comme l'agresseur de la campagne. Elle constitue l'instrument incontournable de sa protection. *Cities to the Rescue*, titre par exemple un article du *Countryside Campaigner* (Harley, 1994), le journal de cette organisation. C'est de la ville que viendra le salut de la campagne.

Au niveau des principes territoriaux, il ne s'agit plus de protéger unilatéralement une campagne vulnérable confrontée aux assauts urbains, mais d'améliorer conjointement un milieu urbain négligé, afin de limiter l'exode

urbain et de donner envie d'habiter en ville (Salomon Cavin, 2006).

Le tableau ci-dessus résume les trois figures principales de la ville des défenseurs de la nature, en mettant en avant les images associées à la relation ville-nature et les principes d'action qui en découlent. La dernière colonne est ainsi consacrée aux stratégies territoriales de protection et suggère la relation entre les représentations de la ville et des rapports ville-nature et les pratiques environnementales. Soulignons que ces trois figures sont archétypales. Elles désignent, en les exagérant, les thèmes qui apparaissent selon des formulations diverses et de façon récurrente dans les matériaux récoltés dans le cadre de la recherche. Autre élément important, elles ne s'excluent pas. Cette distinction artificielle constitue un canevas utile à l'analyse des tendances actuelles qui prévalent au sein de l'association Pro Natura.

La relation dialectique entre ville et nature peut être analysée comme le résultat de la mutation des représentations sociales de la ville et de la nature. Elle procède de ce que nous pourrions nommer une « réévaluation » du filtre de leur perception, dans le sens où la valeur dominante et envahissante assignée à la ville, comme étant contre nature, tend à s'atténuer. Parallèlement, mais sans non plus qu'il s'effondre, le mythe du « hors la ville » comme lieu de la nature et de la pureté est émoussé. La ville accueille elle aussi de la nature, une nature également digne de protection. L'image négative de la ville comme agresseur de la nature ne s'efface certainement pas. Mais elle entre progressivement en concurrence avec un nouveau modèle de ville susceptible de mieux la ménager. La ville peut apparaître comme non seulement utile, mais aussi nécessaire à la nature, son devenir étant une condition de sa protection.

Des limites à la réconciliation ?

La ville, bien-aimée des défenseurs de la nature ?

Les défenseurs de la nature se font désormais les chantres d'une ville aimable, désirable et non plus détestable. Dans ses dernières publications, Pro Natura insiste sur les qualités de la vie en ville et l'attrait que



Photo. Le terrain de jeu et ses abords « naturels » situés au centre du quartier du Landhof, qui disparaîtraient si le projet de densification était réalisé. (Photo G. Schaerli.)

peut représenter la vie citadine, y compris pour des personnes qui recherchent le contact avec la nature. La ville durable donne corps à un modèle urbain positif : dense mais de qualité. À l'inverse, la maison individuelle est montrée du doigt comme la principale cause de destruction des paysages : « [...] des friches industrielles peuvent par exemple être transformées en écoquartiers et la mise en œuvre de solutions architecturales astucieuses peut permettre la création sur un espace restreint de surfaces d'habitation très attractives où la nature occupe une place de choix. » (*Pro Natura Magazine*, mars 2008, p. 8.)

La CPRE lance le même genre de signaux en faveur du réinvestissement urbain, et notamment des friches urbaines, depuis la fin des années 1990. Les qualités intrinsèques de la ville sont mises en avant : l'animation, les possibilités de travail, la proximité des commerces, la vie de quartier, la sécurité ou l'épanouissement des enfants allant à pied à l'école dans des quartiers à leur échelle. Elle s'attaque même ouvertement à la sphère des représentations en affichant son ambition de transformer l'image de la ville en Angleterre (CPRE, 1998) : *"The key to the 21st century lies not in abandoning towns and cities but in reclaiming, refurbishing and restoring them to their rightful place as the social, economic and cultural hubs of English life. [...] The challenge, and the need, is to kill the image of the city as an alien place where nice folk do not linger."*

Ces messages insistent sur la nécessité de combattre tant l'image négative de la ville que l'idéalisation du rural. La démarche de la CPRE montre bien toute l'importance qui peut être désormais accordée aux représentations positives de la ville pour la protection des paysages. L'enjeu de ce changement de regard sur la

ville est de taille, car l'imaginaire antiurbain est tenace. Au sein même des organisations environnementales, les membres sont paradoxalement souvent des résidents périurbains de maisons individuelles. Lowe et Murdoch (2003) ont bien montré que les organisations de protection de l'environnement se trouvent ainsi confrontées au paradoxe d'être soutenues par des personnes dont les choix résidentiels sont contraires à l'objectif global d'une urbanisation compacte plus respectueuse de l'environnement.

Une difficile pesée des intérêts

Ce nouvel amour des défenseurs de la nature pour la ville n'est cependant pas sans poser problème quand il s'agit de prendre position sur des projets urbains. La pesée des intérêts entre ville et nature est parfois délicate. Pour Pro Natura, le cas du Landhof est particulièrement riche d'enseignements. Il s'agit d'un projet de densification d'un quartier d'immeubles collectifs proche de la gare allemande de Bâle. Ce projet implique la mise en construction de l'espace vert central, jusque-là utilisé principalement comme terrain de football (Photo). La section Pro Natura de Bâle-campagne a pris position en faveur du projet parce que cette densification participe à l'objectif de prévention de l'étalement urbain (le canton de Bâle-campagne subit très fortement la pression liée à l'étalement de l'agglomération bâloise). Cette position est d'autant plus justifiée que la nature du Landhof ne présente pas d'atout biologique. Mais la section Bâle-ville de Pro Natura s'oppose au projet de densification. Elle estime que la biodiversité ne doit pas être le seul critère

à prendre en compte. Le fait que cet espace participe au bien-être des habitants et garantisse une certaine qualité de vie apparaît comme une justification suffisante pour qu'il soit digne d'être protégé.

Ce conflit porte ainsi sur la définition même de la nature digne de protection. En ce sens, il est révélateur de la difficulté, pour Pro Natura, de se déterminer. La position initiale se brouille notamment à partir du moment où des données qui ne sont plus purement environnementales, comme la question de la qualité de vie en ville, sont intégrées. La section de Bâle-campagne adopte un point de vue relativement traditionnel. L'objectif de la limitation de l'étalement urbain l'emporte et sa position s'appuie sur une définition « naturaliste » de la nature. Pour être protégée, la nature doit présenter des qualités biologiques¹². La section de Bâle-ville prête en revanche une dimension « sociale » à la nature. Indépendamment de l'enjeu de la qualité biologique d'un site, la nature – au sens ici d'un espace de jeu ouvert et d'abord « laissés à la nature » – est aussi digne de protection lorsqu'elle contribue à la qualité de vie d'un quartier et lorsqu'elle est appréciée des gens qui la « pratiquent ». Cette posture devrait être également légitime puisqu'elle coïncide avec le but déclaré de Pro Natura de promouvoir la qualité de vie en ville (Pro Natura, 2005). Confrontée aux prises de position divergentes de ses sections cantonales, l'association centrale s'est déclarée en faveur d'une densification qualitative du site, dans laquelle la surface de verdure centrale est diminuée.

La CPRE est confrontée à un débat similaire, où l'intérêt des protecteurs de la nature n'est pas aisément identifiable. En principe, la CPRE se positionne clairement pour la réutilisation des friches urbaines. Il s'agit de densifier le milieu bâti plutôt que d'aller construire sur de nouvelles parcelles en dehors des villes. Cependant, avec le temps, certaines friches deviennent très intéressantes du point de vue de la biodiversité, notamment via le développement des plantes rudérales, aussi appelées anthropophiles. Là aussi, il se révèle difficile de trancher entre la protection d'un biotope et la densification d'un milieu déjà largement bâti.

Outre la question des définitions « naturalistes » et « humanistes » de la nature, ces conflits mettent au premier plan les problèmes inhérents à l'articulation des échelles de l'action écologique. Dans les deux cas, l'enjeu régional d'un développement compact de la ville qui justifie la densification doit être mis en balance avec un enjeu local, voire microlocal, qui justifie la préservation d'un espace de nature en ville.

¹² Nos interlocuteurs semblent d'accord pour identifier trois critères principaux qui définissent l'importance d'un site : la rareté, la biodiversité et le caractère endémique des espèces.

Conclusion

L'analyse du discours de Pro Natura, complétée par celle de la CPRE, montre bien une mutation, sous forme de glissement et de diversification, des représentations de la ville et du rapport ville-nature. Elle est concomitante à la définition des stratégies qui intègrent la ville pour parvenir à l'objectif de protection de la nature. La ville n'est plus seulement désignée comme l'agresseur de la nature, mais également comme un lieu de nature. La relation n'est plus seulement antagonique, mais également dialectique. Le développement harmonieux du milieu bâti et son attractivité sont des conditions nécessaires à la protection.

Cependant, cette réconciliation n'est pas aisée à mettre en œuvre. L'intégration urbaine est source de conflits, car elle interroge la nature de la nature digne de protection : conflit entre une « nature naturaliste » et une « nature sociale », conflit entre la protection d'une nature importante localement, mais qui rentre en concurrence avec les enjeux de préservation à une échelle régionale. De nouvelles questions s'imposent désormais aux défenseurs de la nature : Est-il légitime de s'investir dans la protection d'une nature reconnue socialement en dehors de considérations liées à ses qualités biologiques ? Comment concilier protection des biotopes urbains et densification ? Comment concilier qualité de vie urbaine et densification ?

Au-delà des conflits inhérents à l'entrée en ville des défenseurs de la nature, nous avons pu constater que la mise en œuvre concrète de cette posture se heurte à d'autres écueils relatifs à l'imaginaire urbain. Souvent initiées par les instances nationales des organisations, les stratégies intégrant la ville se heurtent aux réticences des sections régionales ou locales et des militants, principaux bailleurs de fonds. Lorsqu'il s'agit de réaliser, sur le terrain, les objectifs généraux, la légitimité d'actions intégrant la ville ne serait pas toujours acceptée par des acteurs qui restent, par-dessus tout, sensibles aux valeurs naturalistes ou paysagères de la nature.

Références

- CPRE, 1998. *Going to Town*, London, CPRE.
- Genestier, P., à paraître. L'urbanophilie actuelle, ou comment le constructionnisme politique se réaffirme en s'indexant à la ville, in Salomon Cavin, J., Marchand, B. (Eds), *Contre la grande ville : origines et impacts de l'urbaphobie* (titre provisoire), Lausanne, PPUR.
- Gerosa, P.G., Bassand, M., Racine, J.-B., 1988. L'urbain et l'idéologie, in Bassand, M., Joye, D., Schuler, M., *Les Enjeux de l'urbanisation en Suisse / Agglomerationsprobleme in der Schweiz*, Berne, Peter Lang, 115-133.
- Haller, A. de, 1995. *Les Alpes*, Carouge-Genève, Zoé.
- Hapka, R., 2005. *La Propriété foncière au service de la protection de la nature et du paysage en suisse : les réserves naturelles de Pro Natura*. Mémoire de fin d'études, IDHEAP, Lausanne.

- Harley, S., 1994. Cities to the rescue, *Countryside Campaigner*, Autumn, 12-13.
- Lowe, P., Murdoch, J., 2003. The preservationist paradox : modernism, environmentalism and the politics of spatial division, *Transactions of the Institute of British Geographers*, 28, 318-332.
- Marchand, B., Salomon Cavin, J., 2007. Anti-urban ideologies and Planning in France and Switzerland : Jean-François Gravier and Armin Meili, *Planning Perspectives*, 22, 29-53.
- Pro Natura, 2005. *Point de vue Pro Natura : milieu bâti et paysage*, Bâle, Pro Natura.
- Ruegg, J., Salomon Cavin, J., 2007. Maîtriser l'étalement urbain : de la stratégie agricole au pas de deux ville-campagne, in Monteventi, L., Deschenaux, C., Tranda-Pittion, M. (Eds), *Campagne-Ville : le pas de deux*, Lausanne, PPUR, 147-156.
- Salomon Cavin, J., 2005. *La Ville, mal-aimée*, Lausanne, PPUR.
- Salomon Cavin, J., 2006. La ville au secours de la campagne. Une politique urbaine pour protéger l'Angleterre rurale, *Espaces et sociétés*, 126, 141-158.
- Williams-Ellis, C., 1928. *England and the Octopus*, [s.l.], Geoffrey Bles.
- Williams-Ellis, C., 1937. *Britain and the Beast*, London, J.M. Dent.

Reçu le 25 juin 2008. Accepté le 4 février 2010.